

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les
Conseillers Communautaires

Mont Lozère et Goulet, le 21 septembre 2023

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu

le vendredi 29 septembre 2023 à 14 heures 30

à la salle des fêtes de Malons et Elze

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du 23 juin 2023
- Donner acte des décisions prises par le Président
- Modification des bases de cotisation minimum de la CFE
- Clôture du budget annexe de la zone d'activité de la Bastide-Puylaurent
- Décision modificative budgétaire du budget principal et du budget annexe SPA tourisme
- Réfection de la toiture de l'ALSH au Bleymard
- Remplacement de la chaudière de l'ALSH au Bleymard
- Acquisition de deux véhicules pour les services techniques
- Acquisition d'auvents pour les bennes à cartons des déchetteries de Saint-Etienne du Valdonnez et du Bleymard
- Installation d'un compacteur à cartons à la Bastide-Puylaurent
- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du SPANC
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'Espace Intercommunal à Brenoux
- Tarification modulée dans les accueils de loisirs
- Modification et approbation du tableau des emplois et des effectifs :
 - o Reconduction de l'emploi de conseiller numérique
 - o Pérennisation de l'emploi d'animateur de l'ALSH Mont-Lozère
 - o Ouverture d'un emploi vacant d'agent technique aux agents contractuels
 - o Suppression d'emplois vacants suite à avancements de grade (régularisation)
- Reconduction d'un contrat vacataire pour l'ouverture des déchetteries
- Réflexion sur la mise en œuvre de la compétence DFCI
- Lieu de la prochaine séance
- Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Jean de LESCURE

